L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 7 AOUT 1870. — 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 7 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—Un jugement pour la somme de $2,500 avec les intérêts.—Aussi, la moitié indivise de deux terrains au faubourg Ste-Marie, entre les rues Julie, Baronne, Carondelet et St-Joseph—Et à 1 heure P. M., à l'angle des rues Tchoupitoulas et St-James, la balance invendue d'un fonds de distillerie.

Par S. Gomsault, à onze heures, rue de l'Etat (State street) près de la station des chars Richer ville—15 belles vaches laitières, 3 chevaux, charrettes et la clientèle de la vacherie.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier, No 183—Meubles et pianos.

Par Louis Stern & Bros, au No 18 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres—Grande vente à crédit et sans réserve, de 450 lots de marchandises sèches, étrangères et américaines.

ATTENTION!!

Le shérif procédera demain, aux ventes à l'encan ci-après :

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible] la moitié indivise de deux terrains contigus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Julie entre celles Baronne et Carondelet, Premier District. Un jugement pour la somme de $2,500 et avec intérêt.

A 1 heure P.M., sur les lieux, à l'angle des rues Tchoupitoulas et St-James, Premier District, le reste d'une distillerie.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

[illegible]—Voyez l'annonce de vente par D. E. Mo[illegible]

Les Nouvelles de la Guerre.

Les nouvelles de la guerre ont acquis depuis deux ou trois jours un vif intérêt. L'attaque de Saarbruck par les Français a été le signal des hostilités sur presque toute la ligne. Elle a surpris les Prussiens qui gardaient cette place et ceux-ci se sont retirés précipitamment en mettant à profit le chemin de fer. Le premier succès des armes françaises a eu sa contre-partie à Wissembourg. La division du général Douai, mal servie par ses espions, a été surprise par l'arrivée subite de trois corps d'armée sous les ordres du Prince-Royal. Accablé par le nombre, le général Douai a voulu protéger la retraite de ses troupes dans les fortifications appelées lignes de Wissembourg et il s'est fait tuer à l'arrière-garde, réparant ainsi par une mort glorieuse la faute grave qu'il avait commise en laissant approcher une armée prussienne de soixante mille hommes, sans en avertir son chef de corps, le général Mac-Mahon. La petite division française, forte de sept à huit mille hommes, a fait merveille car la dépêche de Berlin accuse des pertes très fortes dans l'armée prussienne.

Le maréchal Mac Mahon, averti trop tard pour secourir le général Douai, a ramené et concentré les forces près de Wissembourg, et les dépêches de nuit annoncent un nouveau combat à Niederlauterbach, près du confluent de la rivière Lauter avec le Rhin, tout à fait dans l'angle de la frontière française.

Les tactiques de la guerre se trouvent complètement modifiées par la facilité avec laquelle un général d'armée peut concentrer en une nuit sur un seul point des forces considérables. Mais, si les surprises sont rendues plus faciles, la défense peut employer les mêmes moyens pour réparer un échec, à moins que l'ennemi victorieux ne puisse couper les télégraphes et les chemins de fer. Or, l'avantage remporté par le prince royal de Prusse ne paraît pas avoir été assez décisif pour lui permettre une avance immédiate en France, et Mac Mahon a eu le temps de masser ses forces, tout en maintenant ses communications avec le reste de l'armée impériale.

Les lignes des deux armées s'étendent sur le long de la frontière française au nord et à l'est, et pour qu'il y ait une grande bataille, il faut qu'il y ait concentration des armées sur un point donné. Mais si l'armée française contracte ses lignes pour se resserrer, elle oubliera nécessairement un passage aux forces prussiennes en est de même de l'armée opposée, [illegible] moindres mouvements ont donc leur importance et il est difficile de dire si le [illegible] principal aura lieu à la gauche, au centre, ou à la droite.

Les nouvelles qui nous sont transmises sont de diverses sources. On remarquera le rapport publié par le journal officiel de Paris sur l'affaire de Saarbruck a été modeste, modeste et sans exagération, et la version française de l'échec de Wissembourg a reconnu les faits constatés par la dépêche prussienne. Les télégrammes de Berlin qui n'avaient admis qu'à contrecœur le succès des Français à Saarbruck, ont constaté que dans l'affaire de Wissembourg il y avait trois corps prussiens contre une seule division française.

Il serait à désirer que sur chaque affaire, le télégraphe nous transmit les versions de Paris et de Berlin. En les comparant nous connaîtrions la vérité. Mais nous ne voyons pas la nécessité qu'on y ajoute les rapports des correspondants du Times de Londres et de ses correspondants, qui ne se sont fait jusqu'à présent remarquer que par leur mauvaise foi et par leurs contradictions, notamment sur l'affaire de Saarbruck.

Nous espérons que les contrats faits par M. Simonton, agent de la Presse associée de New York, avec l'agence Havas Bullier & Cie de Paris et l'agence Reuter de Londres, permettront aux agents de la presse américaine en Europe de donner des nouvelles directes de Paris et de Berlin et de laisser de côté les élucubrations du *London Times*.

CONFÉRENCE AU PROFIT DU FONDS DE SECOURS FRANÇAIS.—Notre ancien collaborateur, M. Passama Domenech, se propose de donner, dans le courant de la semaine prochaine, une conférence littéraire, dans la salle de la Parfaite Union, au profit du fonds de secours français. Le concours du comité de la souscription française est acquis à M. Domenech et nous ne doutons pas du succès de son entreprise. Nous informerons ultérieurement le jour et l'heure de cette conférence et le sujet qu'aura choisi l'estimable écrivain.

REPRÉSENTATION THÉATRALE FRANÇAISE.—Nous sommes priés d'annoncer qu'une représentation dramatique française sera donnée, le jeudi, 18 juillet, au théâtre des Variétés, par un certain nombre d'artistes de la dernière troupe dramatique. La moitié de la recette sera consacrée au fonds de la souscription ouverte pour les blessés et les victimes de la guerre en France. La pièce choisie pour cette représentation est un drame en 4 actes *Les Proscrits en Lorraine*. Nous reparlerons de cette représentation.

LA POÉSIE ET LA CHARITÉ.—Un poëte louisianais, dont nous avons eu souvent l'occasion d'apprécier l'inspiration à la fois élevée et pleine de sincérité, le docteur Deléry, vient de composer une pièce de vers adressée à la France et dédiée au docteur J. Tauartre, médecin de la Société Française et secrétaire du Bureau de la souscription. Cette pièce de vers, que M. Marchand, rue de Chartres No 125, s'est généreusement chargé d'imprimer, est en vente à l'imprimerie susdite et dans les librairies, au prix de deux cents. Le produit de la vente est destiné à être versé au fonds de la souscription. Nous renonçons au désir que nous ayons de citer quelques unes des strophes du poëte, afin de ne pas nuire au but charitable qu'il s'est proposé. Nous avons l'espoir que l'édition sera rapidement épuisée.

LE RHIN ALLEMAND.—M. Eugène Prevost, le musicien distingué que chacun connaît à la Nouvelle-Orléans, a mis en musique la célèbre réponse d'Alfred de Musset à la chanson de Becker sur le Rhin Allemand." Ce morceau que les connaisseurs apprécieront à été gravé et publié par les soins de M. Prevost, et il est mis en vente chez les marchands de musique et les libraires au profit du fonds de secours destiné aux blessés et aux familles des victimes de la guerre en France. Nous recommandons ce morceau à nos amateurs et à nos chanteuses amateurs, à cause de son mérite intrinsèque d'abord et à cause du but pour lequel il est mis en vente.

AVERTISSEMENTS No. 28, 29, 30 ET 35.—Voyez à la colonne des notices spéciales la lettre de Charles Kroeger, E. J. Bridge, Rich. T. Nolan, et de Joseph Parisey—payable au bureau de la "Mutual Aid & Benevolent Life Insurance Association" de la Louisiane, rue Carondelet, No. 120.

Voici comment l'entre nous, en concert des Champs-Elysées, un diplomate [illegible] expliquait la libre politique qui [illegible] dans le gouvernement français : [illegible] la récente maladie de S. M. Napoléon III a aigri l'humeur de sa souveraine : c'est la goutte.... qui fait déborder le vase!

La Guerre.

Une dernière dépêche, reçue à une heure et demie du matin, est si différente de celles qui la précèdent dans le même bulletin de nouvelles télégraphiques, que nous avons dû supprimer les additions que les premières nous avaient inspirées. Nous pensons que la dépêche de Carlsruhe est exagérée, fausse peut-être, et que l'armée prussienne sera moins prompte à fouler le territoire français.

Toutefois la proclamation collective des ministres au peuple de Paris nous paraît grave, et cette proclamation suffit pour nous engager à attendre d'autres nouvelles avant de commenter la valeur de celles que le télégraphe nous a transmis.

NOUVELLES DE PARIS.

Alliance de la France avec l'Autriche et l'Italie.

24,000 lits prêts pour les blessés.

Paris, 3 août. — On donne comme une nouvelle positive que l'Autriche et l'Italie ont conclu une alliance avec la France.

L'attitude menaçante de l'Angleterre envers la France semble indiquer la possibilité d'une co-opération de l'Angleterre avec la Prusse : c'est ce qui a hâté cette alliance.

En prévision d'une grande bataille on fait des préparatifs actifs pour la réception des blessés. On a déjà préparé 24,000 lits.

Douze mille hommes sont occupés à faire du pain pour l'armée française.

L'enthousiasme en faveur de la guerre à Paris, depuis la prise de Saarbruck, est plus grand que jamais.

Paris, 1er août—Depuis trois jours, il y a ici un grand mouvement de troupes. Toute la garde mobile s'est rendue à Châlons. On estime le nombre des volontaires à 130,000, y compris l'Ecole polytechnique.

M. Wittersheim, le propriétaire du *Journal Officiel*, étant Prussien, a dû quitter Paris par ordre de M. Ollivier. Le journal paraît comme à l'ordinaire.

NOUVELLES MARITIMES.

Londres, 31 juillet — Un correspondant écrit de Hambourg que cette ville a été mise mercredi en état de siége. On s'attendait à une attaque des Français. Des batteries avaient été établies sur divers points de la côte. Il y a à Bremerhaven un nouveau canon monstre. Deux espions français ont été pris au moment où ils sondaient le port, qui est, du reste, parfaitement inabordable. Brême et Lubec donnent $100,000 pour la défense des côtes; Hambourg, un demi-million de marcs.

L'ÉVACUATION DE ROME.—Voici en quels termes M. Emile Ollivier a annoncé au Corps législatif la décision prise par le gouvernement français d'évacuer Rome :

Il a paru équitable et utile au gouvernement français d'évacuer Rome; équitable parce que l'Italie a tenu sa promesse, et utile parce que l'exécution de nos engagements nous unit plus intimement avec l'Italie et l'Autriche.

LES POLONAIS DANS L'ARMÉE PRUSSIENNE. — Une dépêche dit que le 5me corps de l'armée prussienne, engagé à Wissembourg, se compose principalement de Polonais. Il s'agit, bien entendu, de soldats levés par la Prusse dans cette partie de la Pologne qu'elle a eue en partage, et il y a dans cette région une grande quantité d'habitants d'origine allemande.

Les souscriptions françaises.

Les listes pour la souscription française à la Nouvelle Orléans et dans les paroisses de la Louisiane, continuent à se remplir rapidement. A Thibodaux en vingt quatre heures on avait recueilli $350.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

La souscription française pour les victimes de la guerre se poursuit avec un succès croissant. Les commissaires sont à l'œuvre et rencontrent dans toutes les classes de la société une émulation qui fait le plus grand honneur à nos compatriotes. Bien plus, nombre d'étrangers s'associent à notre œuvre et y apportent leur contribution. M. H. Barbey, chef d'une importante maison suisse, a donné $100; et pareille somme au fonds allemand. La somme de $100 a été souscrite par la maison allemande Baltin et Sanders, qui a aussi libéralement contribué à l'œuvre allemande; des Américains, MM. Strange & frères, ont fourni $50; les artisans ne sont pas les moins libéraux : un Alsacien, M. Job Walker, vendeuntier dans Hudson street, dont la situation est relativement modeste, s'est fait inscrire spontanément pour $50. Nous avons à enregistrer une nouvelle souscription de $500, par M. F. Cottenet Bref. Le mouvement se fait avec entrain, et nous avons tout lieu d'espérer que nous arriverons à un chiffre relativement considérable.

Le *Courrier* de San Francisco publie une longue liste de souscriptions au fonds destiné à secourir les familles des soldats morts et blessés sur le champ de bataille. Parmi les noms publiés, nous trouvons les suivants qui ont une certaine signification :

L. Dubini, (italien), L. Franconi (italien), P. R. Rignstrom, (suédois), J. Frontin, (danois), Urbain Chirarde, (italien), H. Ansighoni, (italien), M. Berkowitz, (polonais), C. L. Star, (irlandais), L. Mathey, (suisse), un Viennois, Charles Castera (italien), A. Caselli (italien), P. Mezzara, (italien), P. Juliani, (italien) F. Juliani, (italien).

Brigandages en Espagne.

On écrit de Madrid au *Droit*, le 10 juillet 1870 :

"Malgré les mesures que l'on disait avoir été prises par le gouvernement pour l'extirpation du brigandage en Andalousie, les enlevements à mains armée sont plus que jamais à l'ordre du jour dans cette partie de l'Espagne.

"Mercredi dernier, un peu avant le coucher du soleil, don José Ramirez Cardenas, ancien juge du tribunal de première instance de la ville de Puerto Santa-Maria, province de Cadix, était tranquillement assis sur la porte de sa maison de campagne, située à peu de distance de cette ville, s'entretenant avec son beau-frère, quand trois individus masqués, montés sur des chevaux et armés, se présentèrent, obligèrent les deux malheureux, en les frappant violemment avec la crosse de leurs fusils, à rentrer dans l'intérieur de la maison, s'emparèrent des armes et de l'argent qui s'y trouvaient, firent monter M. Cardenas sur une mule, après avoir solidement garrotté son beau-frère, et l'emmenèrent dans la montagne.

"M. Cardenas est pauvre; il a une nombreuse famille, et il lui sera très difficile de payer une rançon quelconque; de sorte que l'on peut supposer qu'il sera assassiné d'une manière cruelle. En tout cas, on n'a aucune nouvelle.

"La veille, sept individus armés s'étaient présentés à la maison de campagne de don José Gutierrez Topete, frère du brigadier de marine Topete, l'initiateur de la révolution; heureusement, il ne le trouvèrent pas.

"A Arahal, dans la même province, un jeune homme appartenant à une riche famille a été enlevé par des malfaiteurs, lesquels ont dû soutenir une lutte très vive contre les domestiques. Plusieurs de ces derniers ont été grièvement blessés, et l'un d'eux est mort.

Dans le bourg de Villafranca de Panades et sur la place même, c'est-à-dire au point central de la localité, vit un riche propriétaire, vieillard de quatre-vingts ans.

Dans la matinée de mardi, seize malfaiteurs s'introduisirent dans sa demeure, dont la porte fut ouverte par deux de leurs complices qui, la veille au soir, avaient pu se cacher dans les caves.

Les bandits, à force de mauvais traitements et de menaces de mort, intimèrent l'ordre à l'infortuné vieillard de leur remettre tout l'argent qu'il possédait. Celui-ci leur donna 8,400 réaux (2,100 fr.), leur disant qu'en ce moment il n'avait pas davantage.

"Nous allons te brûler vif, lui dirent alors les malfaiteurs, si tu ne nous remets à l'instant une somme de quatre mille douros." Le vieillard jura qu'il n'avait pas cette somme, et aussitôt commencèrent les apprêts de l'horrible supplice. Il fut solidement attaché sur une chaise et celle-ci fut placée sur un monceau de paille et de menu bois auquel le feu allait être mis, quand un coup de fusil retentit dans la rue. Un jeune homme du voisinage plus courageux que les autres habitants, qui, du haut de leurs balcons, assistaient impassibles à cette tragédie, avait déchargé son arme. Les bandits, croyant à une attaque plus sérieuse, s'enfuirent dans toutes les directions et la victime de cet acte de sauvagerie fut sauvée.

UN DON QUI PEUT S'ÉLEVER HAUT.

La lettre suivante, adressée à S. Exc. M. Rouher, membre du conseil privé, par M. Thomas, notaire à Paris, a été transmise, le 15 juillet, à M. le ministre des finances :

Paris, le 15 juillet 1870.

Monsieur le sénateur,

Entre vos mains, j'ai prêté le serment de fidélité à la patrie; j'ai juré, comme chevalier, puis comme officier de la Légion d'Honneur, de me consacrer tout entier au bien de l'Etat. Permettez-moi, monsieur le sénateur, de renouveler aujourd'hui, et avec votre aide, le serment reçu par vous.

La guerre est déclarée. Je prends l'engagement de verser dans les caisses de l'Etat, pour les besoins de l'armée, une somme de 100 fr par chaque jour que durera la guerre.

Je prie Votre Excellence de transmettre mon engagement à qui de droit. Je serais heureux qu'elle daignât m'accorder cette nouvelle faveur.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,
de Votre Excellence,
Le très humble et bien dévoué serviteur, THOMAS.

FRANCE.

Nous avons reçu, hier, des journaux de France jusqu'au 21. On trouvera plus loin une revue de la presse parisienne. L'espace nous manque pour reproduire le compte-rendu des scènes dont Paris a été le théâtre dans les journées du 15 et du 16. Le même enthousiasme en faveur de la guerre a éclaté dans les départements comme on pourra en juger par les extraits suivants :

On lit dans le *Journal du Havre* :

La manifestation anti-prussienne de vendredi a recommencé samedi soir dans notre ville. Près de dix mille personnes ont chanté la *Marseillaise*, criè : *Vive l'armée! Vive la France! A bas la Prusse!* C'était un spectacle saisissant.

Dimanche soir il y a eu des manifestations dans divers quartiers. A l'Alcazar et au théâtre on a chanté la *Marseillaise*. On n'interdit plus cet hymne national; nous n'avons qu'à nous en réjouir. C'est aux accents d'un chant républicain que nos soldats marcheront à l'ennemi. Cela n'est pas fait pour nous déplaire.

A Rouen on a beaucoup remarqué hier le nouveau costume de campagne des officiers de la ligne. Les épaulettes sont supprimées afin que les officiers ne servent plus de point de mire au feu de l'ennemi, le grade est indiqué par des galons sur les manches de la tunique.

Le soir, les rues ont également retenti des chants patriotiques.

Des soldats rappelés à l'activité se trouvaient hier en très grand nombre à Rouen. Quelques-uns portaient des drapeaux. Ils chantaient : la *Marseillaise*, *Mourir pour la patrie* et *Jamais en France la Prusse ne régnera*.

A neuf heures et demie, près de 300 jeunes gens ont remonté la rue Grand-Pont en chantant la *Marseillaise*, le chœur de *Charles VI*. Ils criaient : *Vive l'Empereur! A bas la Prusse!* La population les a accueillis par des bravos.

Des manifestations du même genre ont eu lieu dans plusieurs autres quartiers.

L'accueil fait à la nouvelle de la déclaration de guerre contre la Prusse par Saint Etienne a été tel qu'on pouvait l'attendre d'une ville où l'amour de la patrie est à la hauteur de tous les devoirs et de tous les sacrifices.

L'impression publique peut se traduire par deux mots qui résument à la fois les vœux et les espérances de la nation : "Il fallait en finir!"

Nous en finirons! Dieu merci! à notre honneur!

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

"Toute la soirée, les manifestations patriotiques se sont produites avec plus d'ardeur et d'animation encore qu'hier. Plusieurs groupes très nombreux ont parcouru la ville en faisant entendre des chants patriotiques et en criant : A bas la Prusse! A Berlin!

"A huit heures et demie, au moment de la retraite, une colonne que l'on peut évaluer à 1,500 personnes, a précédé la musique et a parcouru la ville en chantant la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, *Mourir pour la Patrie* et aux cris cent fois répétés de : Vive l'Empereur! A bas la Prusse! Ce n'était qu'un seul cri inspiré par le patriotisme le plus haut et le plus ardent."

Samedi soir, de huit heures à minuit, des milliers de personnes ont parcouru les rues de Bordeaux en chantant la *Marseillaise* et le *Chant des Girondins*. Le cortége, arrivé sur les fossés du Chapeau-Rouge, s'est arrêté sous les fenêtres de la préfecture.

M. le préfet a paru au balcon et harangué la foule. Il a terminé son allocution en disant : "Mes amis, j'espère qu'à la première victoire vous reviendrez ici, et que vous crierez avec moi : "Vive l'Empereur!" Il a été répondu par des cris analogues et aussi par ceux de : Vive la France!

Ou a demandé ensuite le drapeau national. Quelques minutes après, M. Bourdin de Rouvre présentait le drapeau, qui a été salué par des milliers de cris, et M. le préfet a ajouté en le montrant :

"Ce drapeau, le drapeau de la France, flottera bientôt victorieux sur la terre prussienne!"

On lit dans la *Patrie* :

Des personnes qui arrivent du Midi et qui ont parcouru les lignes de Toulouse, de Bordeaux et de la Méditerranée, nous font part de leurs impressions.

L'élan des populations est indescriptible, des villages entiers se tiennent sur le passage des trains et expriment leurs sentiments de manière à faire pâlir toutes les manifestations parisiennes.

Le ministère de la guerre nous transmet l'avis suivant, concernant les engagements volontaires :

Les engagés volontaires ayant une instruction suffisante seront immédiatement dirigés sur les portions actives.

Les hommes ayant déjà servi seront réintégrés dans leurs armes respectives, et il leur sera tenu compte des grades qu'ils ont pu occuper dans l'armée.

A Paris, il a fallu mettre fin aux manifestations qui menaçaient de se prolonger. Le préfet de police a fait afficher dans Paris l'avis suivant :

Paris, le 17 juillet 1870.

Pendant ces derniers jours, la population parisienne a voulu affirmer son patriotisme par des manifestations sur la voie publique.

Au moment où nos soldats se rendent à la frontière, et après cette explosion du sentiment national, il est désirable que la capitale reprenne son aspect accoutumé, et témoigne, par son calme, de la confiance qu'il anime.

Le préfet de police croit donc devoir demander aux habitants de Paris de s'abstenir de démonstrations qui ne peuvent se prolonger davantage sans inconvénient.

Nous lisons dans la *Patrie* :

Environ 3,000 Prussiens, habitant Paris, ont regagné leur pays, mais il en reste encore beaucoup ici. Or, tandis que la France les sujets prussiens continuent à jouir de la même sécurité et des mêmes garanties qu'avant la rupture entre leur gouvernement et le nôtre, les Français établis en Prusse sont obligés de tout abandonner devant les indignités qu'on leur prodigue.

Tous les Français qui étaient à Ems et à Wisbaden viennent de quitter ces deux localités devant la malveillance de la population prussienne, qui n'a pas respecté les dames. Plusieurs d'entre elles ont été insultées.

On s'est étonné à Paris de ce que le roi de Prusse avait montré dans les négociations suivies avec la France la roideur qui a précipité la crise. Il est acquis aujourd'hui que le roi de Prusse redoutait la guerre. Mais il est acquis également que M. de Bismark a exercé sur lui la plus inexorable pression : "Pas de concession," lui écrivait-il sans cesse en lui envoyant télégramme sur télégramme. Il est acquis également que c'est M. de Bismark qui a notifié aux cabinets de l'Europe, à l'insu du roi, l'affront fait à notre ambassadeur; le roi lui en a témoigné son mécontentement le plus vif; mais il n'a pas osé, devant l'Europa, désavouer son ministre. Ceci manquait à la popularité de M. de Bismark en France.

Plusieurs journaux publient la lettre suivante :

Paris, le 18 juillet.

Monsieur,

Plusieurs journaux ont annoncé que le général Changarnier a sollicité l'honneur de servir dans la guerre qui commence. Ils étaient bien informés.

J'ai prié, j'ai supplié M. le maréchal Le Bœuf, ministre de la guerre, de me faire donner un commandement. Accueillie par le ministre avec les démonstrations de la sympathie la plus émue et la plus expansive, ma demande a été définitivement repoussée.

C'est pour moi une douleur amère que je vais cacher dans ma province. Mais notre vaillante armée a tant de chefs habiles et expérimentés que l'absence d'un vieux patriote ne s'y fera pas sentir.

Nos soldats, nos chers soldats seront partout vainqueurs.

CHANGARNIER.

L'opinion publique a accueilli avec une unanime sympathie cette lettre si pleine de dignité et d'émotion patriotique. Nous regrettons vivement, pour notre part, que le gouvernement n'ait pas pu trouver le moyen d'utiliser, pendant la guerre qui va s'ouvrir, l'épée d'un de nos officiers les plus capables et les plus justement aimés et honorés.

On sait déjà par le télégraphe que les engagements ont atteint le chiffre de 130,000 et que les souscriptions s'élèvent à une somme considérable. Nous lisons ce qui suit dans le *Gaulois* du 19 juillet, sur la souscription ouverte par la presse française :

Aujourd'hui, à trois heures, plusieurs représentants de la presse française se sont réunis pour aviser aux moyens de donner à nos soldats de l'armée de terre et de mer et aux soldats de la garde mobile, ainsi qu'à leurs familles, les secours en argent et en nature que le patriotisme du pays va leur marchander pas.

Il a été résolu qu'une souscription serait ouverte à cet effet dans tous les journaux. [illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

EN FAVEUR DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER ET DE LA GARDE MOBILE.

(Ouverte par la presse française.)

Le comité provisoire est composé de :

MM. Emile de Girardin, président honoraire;
Edmond Tarbé, président provisoire (*Gaulois*);
Hector Pessard (*Gaulois*);
Rochefort (*Revue des Eaux*);
Odysse Barrot (*Histoire*);
Benazet (*Public*);
Bravay (*Parlement*);
Bullier, un des deux directeurs de l'agence *Havas-Bullier*;
Detroyat (*Liberté*);
De la Grangerie (membre du syndicat de la presse départementale);
Guy (*Moniteur du Midi*);
Adolphe Guéroult (*Opinion Nationale*);
Alphonse Billaud (*Petit Journal*);
De Saint-Valry (*Patrie*);
Ch. Vrignault (*Français Libéral de Toulouse*).

—Le *Figaro* rappelle qu'il y a quelques années, à Strasbourg, ou plutôt à Kehl, un officier français visitait le pont avec un ingénieur badois qui lui faisait remarquer la tête allemande du pont du Rhin.

—Vous n'avez pas de tête de pont, dit avec malice l'ingénieur allemand.

—Pardon! Mais si, répondit l'officier français, la voici : c'est nos poitrines [illegible]

La Guerre et la Presse française.

Nous lisons dans le *Gaulois* :

L'Empereur s'est fait adresser par M. Piétri et par les 89 préfets de France des rapports détaillés sur l'opinion générale relativement à l'opportunité de la guerre.

A peine peut-on trouver cinq ou six journaux en France qui condamnent les agissements du gouvernement français, et on connaît, sans que nous ayons besoin de le dire, l'opinion à laquelle ils appartiennent.

Voici une revue des opinions exprimées par les principaux journaux de Paris le lendemain de la déclaration de guerre :

La Liberté :

"Enfin! enfin! nos humiliations ont cessé. La guerre est déclarée. On verra plus loin par quelles épreuves nous avons passé, quelle patience nous avons montrée, quels procédés nous avons supportés! Mais le moment n'est pas venu de parler de tout cela. Le Sénat n'a pas voulu discuter les actes de notre diplomatie; il s'est séparé sans vouloir permettre à M. Brehier de dire un mot. Il s'est séparé dans un enthousiasme indicible après sept ou huit salves d'applaudissements et d'innombrables hourrahs.

"Faisons comme lui. Ne récriminons pas. Crions : Vive la France! —A. Durny."

Le Pays :

"La guerre est déclarée. Français de tous les partis, aux armes! Vive la France!

"Français de tous les partis, républicains, orléanistes, légitimistes, bonapartistes, députés, que d'ici peu d'instants le canon étouffera nos voix.

"Unissons-nous pour la défense de la mère-patrie; soyons frères devant l'ennemi.—Paul de Cassagnac."

La France :

"Nous n'avons pas appelé la guerre, bien que, depuis longtemps nous la visssions tôt ou tard inévitable, et qu'elle nous ait apparue comme à peu près certaine dès la première heure de l'incident qui y aboutit aujourd'hui.

"Nous l'acceptons comme l'accepte notre pays lui-même; comme une extrémité toujours triste et redoutable, mais devant laquelle une nation qui tient à son rang et au respect du monde ne doit jamais reculer au-delà du point où sa dignité se trouverait compromise.—Masseras."

Le Constitutionnel (2e édition) :

LA GUERRE!

"Le roi de Prusse a refusé de recevoir le représentant de la France, et lui a fait dire par un adjudant de service qu'il n'avait rien à lui communiquer.

"Ce fait a été publié le soir même dans la *Gazette officielle* de Berlin et porté par M. de Bismark à la connaissance des cours étrangères.

"A une telle insolence, il n'y a qu'une réponse : la guerre.

"Notre gouvernement a tout fait pour éviter un conflit.

"Il a circonscrit le différend franco-prussien à une simple question dynastique; il n'a fait revivre aucun des griefs qui pouvaient résulter pour nous de l'inexécution du traité de Prague; il voulait la paix, une paix qui sauvegardât l'honneur national.

"La Prusse a pris notre modération pour de la faiblesse : aux déclarations calmes, dignes, pacifiques de notre ambassadeur, elle a répondu par une injure.... une grossièreté.

"En cela elle a obéi à ses traditions : nous obéirons aux nôtres.

"On ne joue pas impunément avec les susceptibilités de la France.

"Les souvenirs de 1814 étaient assoupis : le roi de Prusse les a brutalement réveillés.

"Il veut la guerre, soit! Nous l'acceptons, sûrs de notre droit, confiant dans la supériorité de nos armes.

"La Prusse nous insulte, passons le Rhin.

"Les soldats d'Iéna sont prêts.—Robert Mitchell."

La Presse :

"Jamais guerre n'a été plus nationale. Jamais peuple ne s'est levé, non par un instinct plus spontané et plus sûr. Les résolutions de guerre, que nous allons apprendre, n'émanent pas du gouvernement. Le gouvernement était irrésolu; il voulait, dans quelques uns de ses chefs, du moins, se laisser arrêter par des concessions dérisoires. Ces résolutions sortent des entrailles mêmes du pays. Elles résument toute l'irritation du sentiment national contre le système d'asservissement qui semblait vouloir s'appesantir sur l'Europe, et notre patience, depuis quatre ans, lassée par une dernière audace.—F. de la Ponterie."

L'Opinion nationale :

"La guerre est officiellement déclarée à la Prusse.

"Dans ces circonstances solennelles, tous les dissentiments, toutes les nuances doivent s'effacer dans une entente commune; il s'agit de l'honneur de la France et des destinées de l'Europe libérale.—Georges Guéroult."

La Patrie :

"Tout le monde sent qu'il n'y a plus de place pour les divergences et les dissentiments secondaires. Nous voici en présence d'une entreprise décisive, la plus importante, la plus capitale, sans contredit, de toutes celles que la France a tentées depuis cinquante ans.

"Nous faisons à l'enthousiasme, à l'ardeur, au patriotisme de la nation, un appel auquel nous sentons que déjà, par avance, tous les cœurs français ont répondu.

"Toutes les petites questions de la politique ont disparu. A l'action! A l'action! et que Dieu protége nos armes! —G. de St-Valery.

Le Moniteur universel :

"C'est la guerre! Eh bien! soit! Toute la responsabilité en retombe sur la Prusse, sur son roi et sur son funeste conseiller M. de Bismark.

"La Prusse nous jette le gant; la France le ramasse avec fierté.

"La patience que la France a montrée depuis quatre ans a été sans limite. Le gouvernement prussien a enfin trouvé le moyen de la lasser.—Paul Dalloz."

Le Parlement :

"Nous sommes, depuis cinq ans, dans une situation dont il était impossible de sortir par une autre issue que par une guerre à laquelle nous étions bien obligés de nous résoudre un jour ou l'autre.

"Il n'est personne en France qui ne le comprenne, et nous avons un témoignage éclatant de ce sentiment dans les cris d'enthousiasme qui ont accueilli, hors de la Chambre comme dans la Chambre, la déclaration faite au Corps Législatif.—Rigaud."

Le Peuple Français :

"La soirée du 14 juillet 1870, si le récit en arrive à Berlin, avertira les perturbateurs du repos de l'Europe que l'heure est arrivée de se mesurer avec ceux qui ont pris la Bastille il y a ce quatre-vingt-et-un ans à pareil jour, avec ceux qui, en contre vingt, sans pain et nu-pieds, chassèrent les Prussiens des défilés de l'Argonne et qui, à quinze ans de là, brisaient à Iéna et à Friedland la monarchie du grand Frédéric.—Vitu."

Le Français :

"Le sort en est jeté. Nous ne sommes pas en mesure de juger encore la conduite du gouvernement. A-t-il fait tout ce qu'il fallait pour conserver la paix? Nous ne le saurons que plus tard. L'heure de la délibération est passée. La France tout entière va suivre avec émotion le développement des événements; c'est à eux seuls que la parole appartient.

"Du moment que le drapeau est déployé c'est sur lui que tous les bons citoyens devront avoir les yeux fixés; toutes les dissidences s'effacent devant un sentiment, l'amour de la patrie, le souci de sa grandeur.—F. Beslay."

LES FORTIFICATIONS DES FRONTIÈRES FRANÇAISES.

De Bâle à Dunkerque, notre frontière, presque exclusivement politique, n'est protégée que sur une faible portion de sa longueur par le cours du Rhin; entre Bâle et Lauterbourg.

Il n'est pas sans intérêt de savoir aujourd'hui comment cette longue ligne a été défendue à l'aide de la fortification.

Au sud, entre le Jura et le Ballon d'Alsace, s'étend d'abord une route qui peut facilement livrer passage à l'ennemi jusqu'à Belfort, à la condition toutefois qu'il viole la neutralité de la Suisse, ce que nous croyons que ce pays est tout disposé à faire respecter.

Rappelons nous, néanmoins, que c'est par la trouée de Belfort que les Autrichiens pénétrèrent chez nous en 1814, grâce à la complaisance de la Suisse,—qui, par parenthèse, en fut récompensée par le don de Porrentruy, du comté de Bâle et d'une partie du Doubs.

Aujourd'hui, rien à craindre de ce côté. Le passage est fermé par Besançon; plus en avant, par Auxonne, sur la Saône, et surtout par la place de Belfort, située en première ligne et dont les murs ont été [illegible] avec un soin tout particulier.

Enfin, ces diverses places s'appuient sur un camp retranché qui rend d'une extrême importance sa situation dominante au point de rencontre des bassins de la Seine, de la Saône et de la Meuse; c'est Langres.

La frontière du Rhin est défendue par Neuf-Brisach, Strasbourg et Haguenau. La première de ces places est essentiellement défensive.

Quand, en effet, la frontière du pays est tracée par un fleuve, la défense consiste à empêcher les passages de vive force. Mais ces passages pour l'ennemi, se trouvent singulièrement facilités par les courbes du fleuve, lorsqu'elles tournent leur saillie de son côté.

C'est là que cet ennemi peut disposer en éventail autour de la courbe, une nombreuse et puissante artillerie, dont les feux se concentrant vers l'intérieur de la courbe rendent réellement extrêmement périlleuse la position des défenseurs.

C'est pour rendre l'avantage à ces derniers que le fort Mortier et Neuf-Brisach ont été construits, vis-à-vis du demi-cercle que le Rhin décrit à Vieux-Brisach, bien au nord de Strasbourg.

La ligne secondaire des Vosges a été défendue par Bitche, la Petite-Pierre, Phalsbourg.

Autrefois, notre limite naturelle allait jusqu'à la Queich, sur laquelle Vauban avait fortifié Landau. Par des barrages convenablement établis, il avait fait de la Queich la barrière qui formait la frontière de l'Alsace.

Cet obstacle perdu, notre limite, et, bien plus, on a construit contre nous la forteresse de Germersheim.

Notre frontière est formée maintenant par la Lauter, dont le passage est défendu par deux petites places, Wissembourg et Lauterbourg. La vulnérabilité de ce côté est cependant moins grande qu'on ne le supposerait d'abord : Lauterbourg et Wissembourg sont en effet réunis par des lignes de fortifications passagères et une série de petites positions dont l'ensemble constitue les *lignes de Wissembourg*.

A partir de Wissembourg, la frontière court vers le Nord-Ouest jusqu'à la mer, sans qu'aucun accident du sol la défende. Aussi a-t-on dû chercher un remède, dans la multiplicité des défenses artificielles, à l'insuffisance des secours fournis par la nature.

Des Vosges à Dunkerque, on compte 40 places fortes de divers ordres, nécessitant à elles seules 120 hommes de garnison.

La garde mobile trouvera donc largement son emploi.

Entre la Meuse et la Moselle, est le Chiers, à peu près parallèle à la frontière; on y a placé Longwy et Montmédy.

Sur la Meuse, les places fortes abondent; nous y trouvons Givet, Mézières, Sedan, Verdun. Après vient le Sambre, avec les places de Maubeuge, Landrecies et Rocroy, opposées à Namur et à Charleroy. Puis vient la *trouée* des Ardennes ou trouée de Chimay, qui donne issue dans la vallée de l'Oise, et qu'on a bouchée en fortifiant Soissons, la Fère et Laon.

Dans le bassin de l'Escaut, nous avons Condé, Valenciennes, Cambrai, Douai, Arras. Puis Aire, Dunkerque, Bergues, Gravelines, etc.

Mais laissons nos frontières belges, bien convaincus que nous n'aurons pas à les franchir.

Du côté du Luxembourg (voir la carte que publiait hier le *Gaulois*), autrefois nous avions la Sarre et les places de Sarrelouis, Sarrebruck. On nous les a enlevées en 1815, et cette ligne, défensive pour nous, est devenue pour la Prusse une ligne offensive! Luxembourg, Sarrelouis, Sarrebruck, Landau, Germersheim, sont autant d'armes dont la pointe est tournée contre nous.

Qu'avons-nous à leur opposer? — sur la Moselle, un fort de médiocre importance, Sierck; dont il a été question hier dans les journaux français, puis Thionville, Metz et à la rigueur une petite place, protégée par la possibilité d'y créer des inondations artificielles, Marsal, sur la Seille.

Là, en Lorraine, est notre point faible; là probablement se joueront les premiers coups de la partie décisive qui s'engage, à moins que l'armée française, prenant l'offensive, n'entre résolument en territoire allemand en masquant la frontière; et alors il est bien probable que la guerre sera la ligne d'opérations choisie.

Pourquoi cette ligne d'opérations?

C'est que, tandis qu'un fleuve perpendiculaire à la direction suivie par l'armée offensive est un obstacle puissant, au contraire, un cours d'eau qui coule dans cette direction elle-même, constitue une excellente ligne d'attaque : ses rives offrent des routes commodes; et la rivière pour le transport des vivres et des munitions, présente elle, une route qui marche toute seule.

A la condition, comme le le disait l'autre jour, *qu'elle conduise où elle veut aller*. Mais n'oublions pas que la Sarre a ses sources en France; elle va par conséquent de France en Prusse.—*Gaulois*.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEETING DE CITOYENS.—Ce meeting se composait d'environ 200 personnes. Il a été appelé à l'ordre par M. Guillon, propriétaire d'une fonderie près du chemin de fer de Chattanooga, et sur son invitation M. George D. Hite a été appelé au fauteuil.

M. Hite a adressé au meeting un discours d'une certaine étendue. Il a dit que le débarcadère actuel était insuffisant pour les besoins de la Rivière Rouge et d'Ouachita; que l'année dernière, on avait subi d'énormes pertes faute d'espace pour débarquer et classer les cotons et par les délais de déchargement que ce manque d'espace avait occasionnés; qu'il fallait absolument remédier à cela; que la levée, aujourd'hui, est occupée en partie par les hangars pour le sucre et qu'elle est traversée par deux chemins de fer qui la rétrécissent d'autant; il faut donc donner une projection aux quais sur le fleuve autrement le débarcadère devra être changé de place. M. Hite a ajouté qu'il importait peu de transporter ce débarcadère en haut ou en bas, que les bateaux à vapeur traient se charger là où on le mettrait et qu'il reviendrait à l'emplacement actuel pour prendre leurs chargements pour l'exportation.

A M. Hite ont succédé M. Emley, administrateur du commerce, et M. Walsh, qui avait été nommé par le gouverneur Warmoth assistant-alderman du dernier conseil de ville.

M. Emley a dit qu'il désirait avant tout satisfaire à tous les intérêts, si c'était possible, et M. [illegible] ne se soit pas prononcé formellement. Il rejet le transfert du débarcadère dans le haut du port, il était évident qu'il en était partisan.

M. Walsh s'est prononcé dans le même sens et a dit vingt fois qu'il était montant il fallait que tout monde. Pendant qu'il parlait, [illegible] une fermentation constante, la grande majorité étant opposée aux idées de M. Walsh; et, après son discours qui a duré une demi-heure, le meeting s'est dispersé au milieu d'une indicible confusion. Beaucoup de gens étaient allés à ce meeting pour entendre des orateurs en faveur de la ville et on n'y a entendu que des orateurs en faveur du faubourg. C'est l'intime minorité qui a été défendue et non l'immense majorité qui a été trahie.

AFFAIRE WARMOTH.—Comme nous l'avons dit hier dans notre Chronique, le juge de paix Sadler a adressé au gouverneur une lettre très polie pour le prévenir que M. Ernest Gardette avait fait contre lui un affidavit, et pour le prier en conséquence de comparaître à sa Cour et de donner caution. Le juge Sadler a ajouté qu'il le gouverneur obtempérait à sa demande, la Cour serait délivrée d'un grand embarras.

Le gouverneur a répondu que, sous l'empire de la loi, un juge de paix n'a nullement le pouvoir d'instituer un procès criminel, l'acte de la Législature organisant les Cours de justice ne conférant aux juges de paix aucune juridiction criminelle. En conséquence, si le juge Sadler veut donner suite à cette affaire, il n'a qu'à envoyer l'affidavit à la Cour criminelle devant laquelle le gouverneur Warmoth s'empressera toujours de comparaître pour répondre à toute accusation qui serait portée contre lui.

Il est vrai que l'acte de la Législature de 1865 auquel se réfère le gouverneur ne s'occupe pas d'affaires criminelles. Elle contient seulement des dispositions sur le nombre des juges de paix, et sur la manière dont ils seront élus; elle définit leurs devoirs et leurs droits quant aux frais dans les cours civiles. Mais l'article 85 de la Constitution dit qu'ils auront telle juridiction criminelle que la Législature jugera à propos de leur faire exercer. Or, sous cette Constitution—un acte de 1868 donne aux juges de paix juridiction dans les cas exactement semblables à celui du gouverneur Warmoth qui l'ignorait probablement quand il a fait sa réponse écrite au juge Sadler.

Le juge Sadler était donc dans son droit et ne faisait qu'exercer strictement ses devoirs judiciaires quand il a adressé un mandat de comparution au gouverneur. Toutefois, pour se soustraire à la nécessité d'une arrestation et se délivrer de tout souci à cet égard, il a fait adresser l'affidavit de M. Gardette à la Première Cour de District, sans avoir instruit l'affaire, et sans avoir requis du gouverneur qu'il fournit caution pour assurer sa comparution devant la Cour criminelle. C'est maintenant à l'avocat de district à aviser.

BOITE AUX LETTRES TROUVÉE OUVERTE.—La boîte aux lettres fixée au poteau de lanterne de l'encoignure des rues Remparts et Canal, a été trouvée ouverte hier matin, à 6 heures, par l'officier Walsh. La boîte contenait 4 lettres qui ont été déposées dans la boîte des rues Marais et d'Orléans. L'officier rapporte que la boîte avait été laissée ouverte par le porteur de la malle et qu'il ne paraît pas qu'on y ait touché.

DISPUTE SANGLANTE. — Vendredi soir, vers minuit, une dispute s'est élevée entre deux hommes nommés Francis Hollewood et [illegible] blessé [illegible] a été transporté à [illegible]

[illegible] Wm. Vigne, surintendant des rues pour le Deuxième District, a fait un affidavit contre plusieurs marchands de bois faisant leur commerce sur la Vieux Bassin. Pour [illegible] une portion de rue, et du nombre de [illegible] les avaient été préférées contre eux. Du reste, tout ce qu'ils ont à craindre, c'est d'être obligés de rentrer dans leurs limites propres.

VOL.—M. Geo M. Moritz, rue Tréme, a été réveillé hier par son voisin, M. Leighton, qui amenait une femme, nommée Mary Healy, qui avait volé un gros sac de linge, consistant en jupons, bas, robes, taies d'oreillers, serviettes, etc. La femme a répondu qu'elle ne les avait pas volés, mais qu'on seulement pour quatre sur eux. Le recorder Staës, n'ayant pas trouvé l'explication suffisante, a envoyé l'honnête Mary Healy, essayer des lits de la prison.

VOL.—Une fille de race noire, nommée Cecilia Washington, a été traduite hier matin, devant le recorder Houghton, sous l'accusation d'avoir volé chez M. John Davidson, rue St-Charles, deux colliers en or et une quantité d'articles de toilette. La fille a avoué le vol disant qu'une autre lui avait dit que le meilleur moyen d'avoir de l'argent promptement était de voler. [illegible] Elle a été envoyée en prison.

TEMPÉRATURE.—6 août 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN No 111 rue du Canal.

6 heures A. M.	....	81 degrés
12 "	....	88 "
3 " P. M.	....	87 "
6 "	....	86 "

[illegible] VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK [illegible] Pour éviter les contrefaçons demandez le VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK et vous [illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches Télégraphiques à "l'Abeille."

Grande bataille de deux jours.

Nouvelles contradictoires sur le résultat.

Proclamation du Prince Royal de Prusse.

Une dépêche de Carlsruhe.

Mouvement général de l'armée prussienne.

Elle se porte sur Metz après avoir pris Thionville.

Troubles à Paris.

Proclamation des Ministres.

Ils s'engagent à communiquer toutes les nouvelles quelles qu'elles soient.

Nouvelles européennes.

Londres 6 août, 3 heures 30 minutes du soir :—Le *Globe*, d'après une autorité indubitable, dit : Une grande bataille dans laquelle de grands corps de troupes étaient engagés, a commencé hier et a continué jusqu'à ce que l'obscurité l'ait interrompue. Elle a recommencé ce matin de bonne heure et a duré jusqu'à sept heures du soir, moment où la victoire s'est déclarée pour les Français.

Les bruits semblables circulent dans Paris et affectent la Bourse.

Le combat entre le maréchal Mac Mahon et le Prince Royal de Prusse, dont il a déjà été fait mention, était apparemment le commencement de la lutte.

La flottille des yachts français est à la flotte française dans la Baltique pour servir d'ambulances.

C'est le général Abel Douay, commandant d'une brigade d'infanterie, qui a été tué à Wissembourg et non le général C. Douay, commandant d'une division.

Paris, 6 août, soir.—L'enthousiasme de la population par suite des rapports favorables de la frontière est indescriptible. Une foule énorme remplit les rues aux alentours de la Bourse, de telle sorte que les voitures ne peuvent passer. On n'entend que des cris patriotiques accompagnés de chants. Les cafés sont encombrés et des affiches sont placardées à la Bourse donnant les détails des combats des derniers jours.

On attend avec une anxiété dévorante des rapports officiels, mais aucun n'a encore paru. Comme le gouvernement n'a pas permis qu'on se serve du télégraphe à l'étranger, au sujet de l'armée, autre chose que les rapports officiels, on ne peut se servir des rapports des batailles.

Berlin, 6, via Londres, 6, 10 h. 30 P. M.—Le prince-royal télégraphie le bulletin suivant du champ de bataille :

"Victorieux. Une bataille a été livrée près de Worth. Mac Mahon a été totalement battu. Il y a eu une "défaite totale" par la plus grande partie de mes troupes. Les Français se sont retirés sur Bitche.

Signé : Frederick William, prince-royal. Champ de bataille près de Worth, 4 h. 30 P. M. (On remarquera que ce bulletin du Prince ne porte pas de date.—Réd.)

Londres, 6 août—Il y a une amélioration dans les nouvelles de la Bourse : on la peut attribuer la cause à aucune nouvelle politique. C'est probablement le résultat simplement d'une réaction contre la pression exagérée qui a suivi la première annonce de la guerre.

Il y a en circulation des bruits au sujet d'une bataille qui se livre en ce moment près Metz et Rosbach, mais jusqu'à cet après-midi, on n'a pas de dépêches qui confirment ces bruits.

Paris, 6 août—La police, hier soir, a saisi un envoi d'espions expédié par des partisans de la guerre. On a saisi aussi les livres et le coffre-fort du banquier Hirsch, pour contravention à l'ordre qui prescrivait leur alimentation qui....

Londres, 6 août — Le *Saturday Review* explique le retrait des troupes françaises de Rome par l'anomalie de leur présence là, et par les nouveaux cris et chants de guerre. Elles [illegible] ont été autorisées à composer la *Marseillaise*.

La *Revue* dit : L'Allemagne a accès aux armes anglaises par la Hollande qui est approvisionnée par l'Angleterre et peut, à son tour, approvisionner l'Allemagne du Nord.

L'*Economist* pense que la suspension de la Banque de France a été une mesure de guerre pour réserver des fonds pour les troupes, et qu'elle n'a probablement pas d'importance les.

Madrid, 6 août — La Presse de cette ville discute l'attitude des gouvernements de Washington envers Cuba. Le parti de Montpensier en tirent argument pour demander la convocation des Cortès.

St-Pétersbourg, 6 août — Le *Journal* exprime de fortes sympathies pour la Belgique et recommande le maintien de sa neutralité.

Londres, 6 août—Il a été défendu aux pilotes anglais de servir les parties belligérantes.

Vienne 6—Le général Turr publie une lettre pour prouver que le comte Bismark était en 1866 prêt à abandonner la Belgique et le Luxembourg à la France. C'sont des amis que Turr a en France qui l'ont poussé à faire cette déclaration.

Londres, 6—Des torpilles ont été semées dans le chenal de la rivière Weser.

Un correspondant de l'*Indépendance Belge* dit que l'affaire de Saarbruck n'a été qu'une farce. Il règne une grande impatience dans la population de Paris par suite du retard dans les opérations sur la frontière.

Londres, 6 août, 9 heures 30 minutes du soir—On vient de recevoir la dépêche suivante : Wissembourg, via Berlin, samedi 6 août—Le Prince-royal a battu le maréchal Mac Mahon. On a reçu un rapport officiel de la victoire par le Prince-royal.

Londres, 6 août — Les fortifications d'Anvers et de Hambourg sont mises avec toute la célérité possible en état de défense complète. On a commandé dans l'Inde de fortes quantités de salpêtre.

L'organe de Bismarck à Berlin approuve maintenant l'Angleterre de [illegible] ses obligations de neutralité.

Berlin, 6 août—Le prince royal Frédéric William, commandant l'armée de l'Allemagne du Sud, a lancé la proclamation suivante :

"Soldats de mon corps : Nommé par le roi pour vous commander, je vous salue soldats de Prusse, de Wurtemberg et de Bade, unis sous mon commandement. Votre courage, votre discipline et votre persévérance me remplissent d'orgueil, de joie et de confiance. Continuez dans un esprit de vraie fraternité d'étendre votre drapeau sur de nouvelles victoires qui, Dieu nous aidant, assureront l'honneur et la paix à l'Allemagne unie."

Berlin, 6—Les prisonniers français pris jusqu'à présent depuis la guerre ont été distribués autour de Berlin. Les Prussiens prouveront par la manière dont ils traiteront ces hommes que bien qu'ils soient captifs ils ne sont plus des ennemis.

Paris, 6—La Bourse s'est ouverte avec plus de fermeté; rentes 67 fr. 30 c.

Turin, 6—De sérieuses émeutes ont eu lieu hier à la suite de certaine procession. Deux personnes ont été tuées.

Londres, 6—La ville de Sunderland a envoyé à Gladstone une adresse où l'on se prononce fortement pour la neutralité.

Paris, 6 août — Les attaques qui ont été faites hier soir contre certains établissements de changeurs ont été occasionnées par des remarques imprudentes faites par quelques-uns de leurs employés qui sont Allemands. La police a protégé les places menacées. Dans un endroit qui portait les armes de Russie, un placard a été affiché portant cette inscription : "Ce n'est pas ici la maison des Prussiens."

Les établissements qui ont été menacés hier soir sont restés fermés aujourd'hui.

Le *Gaulois* publie aujourd'hui une dépêche de Metz rapportant qu'un régiment des Gardes Royaux de Prusse a été taillé en pièces à Wissembourg. Un général prussien a été blessé.

Les soldats français ont combattu comme des lions. L'ennemi a eu 7,000 hommes tués et blessés.

Paris, 6 août — Le Conseil des ministres a adressé, sous la signature de tous les membres, la proclamation suivante aux habitants de Paris :

Votre indignation a été naturellement soulevée par d'indignes manœuvres. Les coupables ont été arrêtés et la justice commençant instruit leur affaire. Le gouvernement prend d'énergiques mesures pour empêcher une telle infamie.

Au nom de notre héroïque armée, nous vous demandons d'être calmes et patients. Des désordres dans Paris seraient une victoire gagnée pour les Prussiens.

Toute nouvelle qui arrivera ici, bonne ou mauvaise, sera communiquée immédiatement.

Soyons unis et n'ayons qu'un désir et un sentiment—le triomphe de nos armes.

New-York, 6 août—Le *Herald* a ce [illegible]

Carlsruhe, 6 août, 1 heure minute [illegible] Un mouvement en avant de l'armée prussienne a commencé hier, de Trèves [illegible] Les Prussiens ont pris [illegible] communiqué Thionville, avec des forces [illegible] Après [illegible]

quelque résistance, les Français ont jeté leurs armes et ont pris la fuite.

Hier, dans le même temps, l'armée commandée par le prince royal s'est portée dans la direction de Bitche, l'avant-garde de l'armée française ne faisant qu'une faible résistance.

Aujourd'hui, l'armée allemande s'est avancée sur toute la ligne. Le roi a rejoint les troupes.

Plus de 2,000 prisonniers ont été envoyés à Francfort.

La position de l'armée française est maintenant inconnue, mais on suppose qu'elle se concentre à Metz.

On suppose que le corps de Mac Mahon s'est replié de Bitche et de Haguenau sur Metz et Nancy.

Le bruit court que Napoléon est malade.

Les troupes prussiennes se portent sur Metz.

Nouvelles de Washington.

Washington 6—Le Revenu a touché aujourd'hui près de $1,000,000.

Le secrétaire Creswell sera absent jusqu'à jeudi.

Les forces actuelles de l'armée est 34,953. Elle sera graduellement réduite à 30,000, conformément à la nouvelle loi.

Les personnes désirant visiter la France peuvent obtenir des passeports en s'adressant directement au bureau des passeports à Washington.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 6 août—Les retours d'élection du Tennessee occidental indiquent une victoire décisive pour les démocrates, et de fort gains pour ce parti.

Un nommé Jones Braham a brutalement tué un policeman nommé Benton Crisp, le jour de l'élection.

La *Gazette* de Little Rock dit que les récoltes sont très favorables.

Wilmington, Caroline du Nord, 6 août—On a reçu assez de retours des élections pour être certain que les conservateurs auront des majorités décisives dans les deux Chambres de la Législature. Ils ont aussi gagné la 3e, la 4e, la 5e, le 6e et la 7e district congressionnel, ce qui fait qu'il y aura cinq représentants conservateurs et deux républicains. Dans le 3e district, Waddell est indubitablement élu, bien qu'il y ait encore deux comtés dont les résultats ne sont pas connus. Il est reconnu que Shipp conservateur est élu avocat-général.

Salt Lake City, 6 août—L'élection s'est passée tranquillement. Des rapports partiels indiquent que 2,000 votes ont été donnés au général Maxwell, candidat de l'opposition. Les femmes mormones ont voté en général. Le vote total de la ville dépasse 4,000. La famille mormone chez laquelle Maxwell logeait depuis un an, l'a mis à la porte par ordre de l'Eglise, à cause de la part qu'il a prise à l'élection.

Denver, Colorado, 5 août—Il ne reste plus que 30 milles de rails à poser pour compléter le chemin du Pacifique jusqu'à Denver. Le dernier rail sera posé la semaine prochaine.

Raleigh, 6.—Les retours d'aujourd'hui confirment l'opinion exprimée que l'Etat a voté pour les démocrates à une majorité de 5000 à 15,000 voix.

Cobb, représentant le Premier District et Dixon, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de Heaton, et Thomas, tous deux républicains, du second District ont certainement élus.

Des retours additionnels rendent comme certaine l'élection de Waddil, conservateur, sur Dockery, républicain.

Gilliam, conservateur, pour remplir la vacance de Deweese, et Rogers, conservateur, sont tous deux élus. Clegers a battu Harris; couleur, par 900 voix environ de majorité.

Leach, conservateur, est élu contre Scott, républicain, pour le sixième district.

Harper, conservateur, est sans aucun doute élu contre Jones, républicain, dans le septième district. Les deux Chambres de la Législature seront considérablement démocratiques. Quelques personnes prétendent à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre.

Chicago, 6 août—Wm H. Hanna, un des membres les plus distingués du Barreau de Bloomington, a été tué, hier soir, dans son lit, par la foudre. Sa femme, qui reposait à côté de lui a été étourdie; mais bientôt après, elle a repris ses sens, pour trouver son mari mort à côté d'elle.

C. C. Farrington et sa femme, jeunes mariés, qui s'étaient arrêtés à Osage, Iowa, ont été arrêtés pour avoir assassiné leur propre enfant, âgé de quelques semaines. Ils prirent une voiture et se dirigèrent vers la campagne. Là, ils étouffèrent l'enfant, déplacèrent un tronc d'arbre étendu sur le sol, mirent l'enfant à la place de la pièce de bois et la firent rouler de nouveau en arrière. L'enfant a été trouvé mort, et écrasé d'une horrible manière.

Mme Farrington est la fille du Rév. A. Gould, du comté de Delaware, dans cet Etat.

Wm. Murray, citoyen notable de Belleville, Ills., s'est suicidé cette après-midi, en se tirant un coup de pistolet. Il souffrait d'un mal de gorge qui avait été déclaré incurable.

Louisville, 6.—Un terrible accident est arrivé sur la route du Bois, à deux milles au-dessous de New Albany (Ind.). Mme Marquet, de la Nlle-Orléans, ses deux enfants et un jeune homme nommé Keys étaient partis pour Louisville dans un wagon à ressorts, dont le cheval a pris le mors aux dents dans une descente rapide. Toutes ces personnes ont été précipitées et le wagon a été mis en pièces.

Mme Marquet, dans sa chute a frappé contre un arbre avec une telle violence, que son bras gauche, sa poitrine et tout son corps ont été contusionnés d'une horrible manière. Elle est morte une heure après l'accident. Ses deux filles ont eu quelques contusions et le jeune homme a reçu des blessures qui n'auront, dit-on, rien de fatal. Keys seul a peu souffert.

Marchés Européens.

Liverpool, 6 août, soir.—Coton lourd. Uplands 7 3/4, Orléans 7 7/8. Ventes 10,000 balles dont 1,000 pour l'exportation et la spéculation.

Frankfort, 6 août—Bonds des Etats-Unis plats à la clôture à 88 3/8.

Marchés américains.

New York, 6 août au soir—Coton lourd et en baisse. Ventes 600 balles. Uplands 19 1/4 à 19 1/2.

New-York 6 au soir—Argent facile. Sterling nominal. Or 21 1/4. Exporté pendant la semaine $2,594,000 d'or. Gouvernements très plats. 5, 20, 113 3/4. Bonds nouveaux.

Savannah, 6—Coton plat—Low-Mid. 18 1/2. Reçu 249 balles. Stock 2414.

Charleston, 6 — Coton calme—Mid. 18. Vendu aujourd'hui 50 balles. Reçu 200. Stock 2500.

Galveston, 6 — Coton plat et nominal. Bon ordinaire 14. Stock 600.

Mobile, 6—Coton plat. Reçu 73. Stock 13,117.

Memphis, 6—Coton nominal, recettes 36, expéditions 300.

Louisville, 6 août—Coton lourd à 18 c. Farine calme. Provisions en bonne demande. Porc $1.00. Whiskey 97 à 98.

Cincinnati, 6 août—Coton, lourd à 18 1/2. Porc 30.00.

St-Louis, 6 août—Farine calme. Superfine d'automne 4.50 à 4.60.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 6 août—Descendu : Gov. Allen, à H. A. M. Fleuve en baisse. Temps clair et chaud.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 août, 6 h. P. M.—Baromètre 30.00. Vent léger du S. O. Arrivé, brick Jno. W. Hunt, 30 jours de Rockland, Maine.

Passe à Loutre, 6, 6 h. P. M.—Temps calme. Parti, steamer Tappahannock.

Quarantaine, 6, 6 h. P. M.—Pas de navires.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Paris, 6 août — Le *Journal Officiel* de ce matin dit que les troupes françaises qui ont été engagées dans l'affaire de Wissembourg ne comptaient que sept ou huit mille hommes et qu'elles ont eu à lutter avec deux corps d'armée prussienne et compris les troupes d'élite de la garde prussienne.

Le journal officiel ajoute :

"En dépit de l'infériorité de leur nombre nos régiments ont résisté pendant plusieurs heures, avec un admirable héroïsme, à l'attaque de l'ennemi, mais ils ont été enfin forcés de battre en retraite. L'ennemi a éprouvé des pertes si considérables qu'il n'a pas osé nous poursuivre.

"A Saarbruck nous avons rompu les lignes de l'ennemi; les nôtres n'ont pas été entamées."

La presse de Suède et de Norvège affirme la déclaration de neutralité faite par les gouvernements respectifs de ces deux pays.

Le prix du charbon à Hambourg a augmenté de 100 pour cent.

Carlsruhe, 6 août—L'armée de Bade a passé, hier, la frontière de France et s'est avancée jusqu'à Lauterbourg, où elle a établi son quartier-général et saisi quelques bestiaux dans les environs.

La perte des Français, à la Neuburchen en dit de trois tués et un blessé. Les Français ont bombardé la station Jean.

Londres, 6 août—On n'a pas reçu ici d'autres nouvelles, intéressantes de la guerre depuis le rapport de la bataille de Wissembourg. On n'en a pas encore reçu les détails par lettres.

Paris, 6 août—La *Liberté*, de ce matin, publie une dépêche particulière envoyée hier, à minuit, de Strasbourg et qui porte que le maréchal Mac Mahon a battu les Prussiens hier soir; ces derniers évacuant Wissembourg. On a rétabli les communications télégraphiques avec cette ville.

La *Liberté* dit : Le général Mac Mahon s'est porté hier sur Wissembourg. Il n'était qu'à deux heures de marche de ce point et il a dû rencontrer [illegible]

Il y a entre 60 et 70,000 hommes; il y aura aujourd'hui environ 150,000 hommes concentrés près de Wissembourg.

La perte des Prussiens, dans les engagements récents, s'élèvera à 10,500 hommes, tués, blessés et prisonniers.

Les forces qui défendaient la ville n'étaient que de 6000 à 8600 hommes, tandis que les assaillants comptaient 40,000 hommes.

L'ennemi a subi de telles pertes qu'il n'a pu suivre les Français lorsque ceux-ci se sont retirés.

Londres, 6 août—Les derniers avis du siége de la guerre s'accordent à dire que Mac Mahon avance et qu'il occupe maintenant une très forte position sur la frontière bavaroise.

Toutes les lignes françaises sont en communication par des télégraphes souterrains.

Le navire capturé hier par un croiseur français et amené à Brest, est le Lassan, venant de Wilmington, Caroline du Nord, avec une cargaison de térébenthine.

Queenstown, 6 août—Le steamer Scotia a touché ici aujourd'hui.

Munich, 6 août—La Bavière a voté un emprunt de deux millions.

Londres, 6 août, midi — Les consolidés sont à 89 1/8. 5-20, de 1862, 83 1/2. La rente ferme.

Liverpool, 6 août, midi—Le coton a été calme à l'ouverture. Uplands 7 7/8 d. Orléans 8 1/8 d. Ventes 8,000 balles.

New-York, 6 août—Les steamers George Washington et Mississippi sont arrivés récemment de la Nouvelle-Orléans.

Passe Sud-Ouest, 6 juillet, à midi—Baromètre, 29.45. Temps calme. Pas d'arrivages. Partis, steamer Bienville, navire Merchant et bateau à vapeur Diana.

Passe-à-l'Outre, 6 juillet, à midi—Temps calme. Thermomètre 98. Pas d'arrivages. Partis, barque Mary McKee, goëlette Peter and Amelia.

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

—AU PROFIT—

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé :

Président : ALBIN ROCHEREAU; Vice-Présidents : JOSEPH GIROD, PAUL ESTEBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND; Secrétaire, J. TAUARTRE; Trésorier : ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont, en outre, été déposées aux endroits suivants :

A. Rochereau, 16 et 18, rue St-Louis.
Bureau de l'*Abeille*, 73, rue de Chartres.
F. Tujague, 14, rue de Chartres.
Bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, coin du Passage de la Bourse.
Bureau de l'*Epoque*, 111, rue de Chartres.
Hébert et Escousse, coin Chartres et Bienville.
Théophile Gollain, coin Dumaine et Vieille-Levée.
Joseph Leblanc, 365, rue Vieille-Levée.
Balbet et Guegdan, 41, rue Vieille-Levée.
P. Marmouget, coin Canal et Dauphine.
L. Grand, 15, rue Carondelet.
J. Trotot, rue Dryades, près Poydras.
A. Masquere, coin Rempart et Poydras.
P. Poche, au Stock Landing.
Camille Barba, coin Madison et Vieille-Levée.
Barthélemy Anthony, coin l'Ursulines et Royale.
P. Machet à Baton Rouge.
J. Paidy, paroisse Ascension.
L. Lacassagne, voyageant dans les paroisses.

Loterie Royale de la Havane.—$300,000 en or. Tirages tous les dix sept jours. Lots payés en or et renseignements fournis. Les taux les plus élevés payés pour les doublons espagnols d'or et les billets de toutes sortes.—TAYLOR & Co., banquiers, 16 Wall street New York.

MARIÉS, le 6 août 1870, à l'Eglise Ste-Anne, par le Rév. Père Turgis, M. ARTHUR LOUIS PERROTTE à Mlle CAROLINE MARIE DE FUENTES, tous deux de cette ville. Pas de cartes.

DÉCÉDÉE, hier à 4 heures P. M., à l'âge de 45 ans, MARIE GUILLAN, épouse de DOMINIQUE CAZAUX, native de Lindbourn, commune de Wellon, Bas-Rhin, (France). Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises, en sa dernière demeure, rue Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Bureau de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane.

Au No 120 de la rue Carondelet.

Nlle-Orléans, 5 août 1870.

Les membres de cette Société sont informés du décès de CHARLES KROEGER, mort dans cette ville le 23 mai; d'EDWARD G. BRIDGE, mort dans cette ville le 24 mai, de RICHARD T. NOLAN, mort dans cette ville le 21 mai, de JOSEPH PARISEY, mort dans cette ville le 4 juin 1870. Ils sont requis, sans autre avis, de venir payer, de suite, 1 35 par chacune des polices, pour couvrir la somme de $1,250 à payer par la Société.

R. W. YOUNG, secrétaire.

LETTRE.

NLLE-ORLÉANS, 20 juillet 1870.

A M. John Davidson,

Président de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane.

Cher monsieur,

Au nom des enfants de feu mon fils, EDWARD G. BRIDGE, je remercie la Société (No. 120 de la rue Carondelet) qui m'a payé $1,785 qui fait bénéficier sur la police No. 688 émise en faveur de mon défunt fils.

Je suis, etc.,

J. BRIDGE,

Tuteur datif, No. 46 de la rue Carondelet.

LETTRE.

NLLE-ORLÉANS, 2 août 1870.

A M. John Davidson,

Président de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane.

Cher monsieur,

Je vous remercie de m'avoir payé, au nom de votre Société, (No. 120 de la rue Carondelet) aujourd'hui, 2 août 1870, $2,037, sur la police émise en faveur de feu mon mari, JOSEPH PARISEY, mort à la Nlle Orléans, le 4 juin 1870.

Je suis, respectueusement,

Vve C. PARISEY,

No. 136 de la rue des Remparts.

LETTRE.

NLLE-ORLÉANS, Lne., 29 juillet 1870.

A M. John Davidson,

Président de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane.

Cher monsieur,

Je vous dois, en votre qualité de Président de la Société, (No. 120 de la rue Carondelet) mes sincères remercîments pour la somme de $1,785 qui m'a été payée sur la police émise en faveur de feu mon mari, CHARLES KROEGER, mort dans cette ville le 23 mai 1870.

Je suis, etc.

ADÉLAIDE KROEGER,

No. 46 de la rue Jackson.

LETTRE.

NLLE-ORLÉANS, Lne., 29 juillet 1870.

A M. John Davidson,

Président de la Société d'Assistance, de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance de la Vie en Louisiane.

Cher monsieur,

Votre Société, qui est une véritable société de bienfaisance et a déjà fait tant de bien à la Nouvelle-Orléans par l'inauguration d'un système de protection mutuelle, a droit aux remercîments de Mme HANNAH G. NOLAN, qui a reçu, aujourd'hui, la somme de $2,135 sur la police No. 1979 émise en faveur de feu son fils, RICHARD T. NOLAN, décédé à la Nlle-Orléans, le 21 mai 1870.

Je suis respectueusement, etc.,

E. J. NOLAN,

No. 191 de la rue Melpomène.

MESSE.

Une Messe Mortuaire sera célébrée, lundi, 8 août, à six heures et demie du matin, à l'église des Ursulines, rue Hospitalière, pour le repos de l'âme de CH. LABORDE. Les amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'y assister.

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, lundi 8 du mois, à 6 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme ANDRÉ CARRÈRE, née Borrelly. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 12 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux, Articles de Tapisseries, Couvertures de Tables, Gros Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

JACOB OTT,

Entrepreneur et Constructeur,

184.........RUE DELORD..........184 (Place Tivoli.)

TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT.

Il s'occupe spécialement des réparations générales de magasins et de résidences. Il bâtit et répare les curves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

S'adresser à l'atelier ou à la boîte 283 du Merchants Exchange, No. 16, rue Union, entre St-Charles et Carondelet, seront exécutés avec promptitude.

GEM CONCLAVE No 23 S. W. M. DEGRÉ CHEVALIER.

LUNDI, 8 août, à 7 1/2 heures P. M., au Gem Hall No 20 rue Royale.

JULES F. SAVARAIN. LOUIS HERMAIZE.

Les Membres appartenant à la Compagnie [illegible] Brigade de la milice de l'Etat [illegible] sont invités à se réunir LUNDI, 8 août, à 7 heures précises, à l'Arsenal, rue St-Pierre, entre Royale et Chartres. Par ordre du capitaine. E. LANDRY, 1er Sergent.

FABRIQUE DE CANDI.

Une des plus Grandes fabriques du Sud, EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits tablets, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis bonbons, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX Unis et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que

Boîtes de fantaisie, Capsules de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendent au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI.

BOITES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous contient UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON 600 Market St., Philadelphie.

500 DOUZAINES, venant d'arriver, et à vendre au détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1870. SÉANCE RÉGULIÈRE MENSUELLE—LUNDI, courant, à 7 heures P. M., au local ordinaire, rue St-Louis, coin Bourbon. Par ordre du président, A. L. TINSOT. J. L. BARJAC, secrétaire.

DES MARCHÉS MEILLEURS QUE JAMAIS — DANS LES — MARCHANDISES SÈCHES, — Au magasin de — M. REIMAN, 131 ......RUE DU CANAL...... 131 Bâtisses Touro.

GUERRE! GUERRE!! GUERRE!!!

Les Greenbacks contre les Marchandises Sèches!

VICTOIRE DES GREENBACKS.

Achats considérables faits au comptant par notre sieur Reiman, à New-York, durant la baisse de l'or.

100 caisses de MARCHANDISES SÈCHES de tous "en route" pour le théâtre des opérations, No 131 de la RUE DU CANAL, où elles seront en vente et en exposition, au coin offert en vente, LUNDI, 8 août. A des prix encore plus bas que la panique.

[illegible] pièces PERCALES françaises, [illegible] pièces INDIENNES à couleurs bon teint; [illegible] COTON blanc 4/4, [illegible] pièces NANSOUKS; [illegible] pièces LINON Victoria; [illegible] pièces TOILE d'Irlande; [illegible] SERVIETTES; DAMAS table; [illegible] pièces LINON; [illegible] MOUCHOIRS; CHAUSSONS anglais; [illegible] COUVERTURES; BANDES et Entre-deux Valenciennes; ETOFFES à robes; BAS; MOUSTIQUAIRES; DEMI-PARAPLUIES; RIDEAUX dentelle; PIQUÉS blancs; FLANELLES blanches et de couleur; DEVANTS de chemises; SOIERIES noires.

Les dames trouveront leur avantage de se présenter de suite au magasin [illegible]

N.-B.—Toutes les marchandises dont les prix sont mentionnés et celles dont les prix sont marqués dans le magasin peuvent toujours être livrées.

M. Reiman.

Changement de Domicile.

LE Docteur A. de ROALDES a transféré son domicile rue St Philippe No 134, entre Bourbon et Dauphine. Heures de consultation, de 12 h. à midi, et de 4 h. à 6 h. du soir.

Importations récentes.

40 douzaines CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, de Rheims, en grandes et demi bouteilles. Un grand choix de vins de CRUSE & FILS FRÈRES, en barriques et en caisses. A vendre par B. E. CASTENDYK, Au No 26 de la rue Tchoupitoulas.

100 Grosses de Bouteilles à vin Rouge,

de différentes grosseurs, en paniers de une grosse. A vendre par B. E. CASTENDYK, Au No. 26 de la rue Tchoupitoulas.

Baie St-Louis.

Pension de Madame J. W. Johnson.

MADAME J. W. JOHNSON a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle peut disposer de plusieurs grandes chambres bien aérées et qu'elle prendra des familles à des prix très modérés.

DEMANDE De 200,000 pièces de traverses, (CROSS TIES.)

Pour la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

ON offre soixante-quinze cents de chaque pièce de traverse, (cross ties) en cypre rouge, équarrie de sept pouces, large de dix pouces, [illegible] au moins huit pouces, les deux côtés pour, sans longueur de la pièce, dix pieds de longueur, extrémités carrées, en bon état, durables à livrer le long du chemin de fer, [illegible] Pour plus de détails, s'adresser au No 1 de Gallier Court, ou au Lock Box No 221 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. HENRY VAN VLECK, Ingénieur en chef.

Déballage de Nouveautés.

Wm. DAUPHIN,

150, Rue du Canal 150

Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Paille, Rubans, Fleurs, Modes, Crêpes, Chapeaux modèles, à la saison, etc. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours l'assortiment le plus complet, aux prix réguliers.

Wm. G. Lyon. Andrew McKay.

W. G. LYON & Co.,

Importateurs et Marchands de GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS, 19, Tchoupitoulas et 38, Nouveaux-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 AOUT—CLASSE 38.

71	37	21	28	20	31	14	65	19	58	9	6	20

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Commissaires. Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage de ce qui précède nous avons apposé notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 6 août 1870. Z. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Grand Pique-Nique, Promenade, Concert et Soirée Dansante, DONNÉS PAR LE GEM CONCLAVE No 23 S. W. M. AU FAIR GROUNDS, Dimanche 4 Septembre 1870.

Amusements Champêtres. Grand Jeu de Base Ball, Courses de [illegible], [illegible] pour les membres du Conclave, [illegible] Vélocipèdes, 1 mille, ouverte pour tous, La chasse aux canards, les yeux bandés, Jeu du Fromage à la Crème, les yeux bandés, Chasse à l'Espoon dans la farine, les yeux bandés. Bal dans la Bâtisse Octogone. Les Dames ne sont admises que par invitations [illegible] aux membres du Conclave.

PARC MAGNOLIA,

A ALGER.

M. JOSEPH LAFON vient d'ouvrir, sur la rive droite, à Alger, entre les Abattoirs et la gare du chemin de fer des Opelousas, un établissement de premier ordre. Café, Restaurant, consommations de choix, service attentif, prix modiques, excellent orchestre. Il donnera chaque dimanche, tout est réglé dans le parc [illegible] sollicite le patronage que le propriétaire sollicite. Les familles peuvent être assurées que l'ordre sera strictement maintenu au BAL du Parc Magnolia.

A los Españoles.

[illegible] Convocatoria para el dia 31 de julio último para reunion de los Españoles residentes en Nueva Orleans [illegible] ESTEBAN TORIBIO, MAGIN PUIG. VOCALES : Salvador Fernandez, José Lluch, Jose Linde, Francisco Suarez, Juan Carbonell, J. A. del Trigo, Jaime Tries. JUAN MIANGOLARRA, DON J. DEL TRIGO, DON JOSÉ LLADO, DON FRANCISCO SUAREZ, DON MANUEL VEGA [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 1er août 1870. AUJOURD'HUI, une réunion des Directeurs, a été déclaré un dividende semi-annuel de [illegible] payable [illegible] J. L. DELERY, Caissier.

Compagnie d'Assurance Mechanics & Traders.

L'ÉLECTION annuelle des Directeurs aura lieu dans les Bureaux de la Compagnie, No 14 Carondelet, LUNDI, 15 août, de 11 à 2 heures. TH. ENGSFELD, secrétaire.

TAXES DE VILLE.

L'ATTENTION des contribuables qui n'ont pas encore payé leurs taxes est appelée sur l'avis qui se trouve en tête de la liste publiée ce matin. JOHN P. WALTON, Administrateur des finances.

Avis aux consommateurs de gaz. Bureau de la Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans. 4 août 1870.

LE public est prévenu de se tenir sur ses gardes [illegible] THEOBALD FORSTALL, Surintendant général pro. tem.

Avis aux Pharmaciens.

UN FRANÇAIS, ayant fait des études médicales et pharmaceutiques à Paris, offre ses services aux pharmaciens de la ville. S'adresser par lettre à M. J. L., au bureau du journal.

VIENT DE PARAITRE! Le CATALOGUE du Cabinet de Lecture de J. A. JAQUET.

CE catalogue sera donné gratis à toutes les personnes qui en feront la demande. Les personnes de la campagne qui désirent l'avoir [illegible] écriront, et le catalogue leur sera envoyé sans délai.

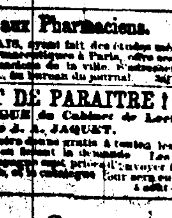

HAVING understood that the wax around the neck of our Champaign bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted to it so as to guard against counterfeits. KRUG & Co., Reims, 1st May 1870. A. ROCHEREAU & Co., New-Orleans, General Agents for the United States.

Galerie de Photographie D'ANDERSON,

Au No 136, rue du Canal, Nlle-Orléans. On y trouvera tous les genres de PHOTOGRAPHIES connus. Copies à l'HUILE et à l'AQUARELLE et la nouvelle invention, The Sun Pearl, qui ne en est être surpassée sous le rapport de la beauté et de la durée.

LA société existant sous la raison sociale de PASQUIER & AMADIE est dissoute depuis le [illegible] L. PASQUIER.

Mme WASHINGTON, Grand Magasin de Modes,

Au No. 197 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Entre Remparts et Bourgogne, AU PREMIER.

FAÇONS de ROBES dans le dernier genre et le plus court délai. Toute espèce de PATRONS en papier, à vendre. ROBES, BASQUES, SACS, etc., tailles, [illegible] et garantis.

Avis.

A DATER de ce jour, MM. CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CRABITÈS et ERNEST MERILH, font partie de notre maison. A. ROCHEREAU & Cie. Nlle-Orléans, 1er août 1870.

Demande de nourrice.

ON demande une BONNE NOURRICE, sans enfant et bien recommandée. On préférerait une femme de couleur. S'adresser à C. CAVAROC, No 7 de l'Exchange Place.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

IMPRIMERIE DE LOUIS MARCHAND, No 125 Rue de Chartres, (Bâtisse de l'Hôtel St Louis). Impressions en tous Genres.

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE Charbon, ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG. Nos. 176 Rue Gravier et 30 Rue Dauphine. [illegible]

Avis aux Marchands de Charbon.

LE public est informé que [illegible] J. M. PETERSON.